



L'agriculture urbaine au Kenya. © Intellectap

« La perspective de genre » : une approche incontournable pour les activités bas carbone

Messages clés

- ① Les approches intégrant une perspective de genre sont des modèles d'affaires, de gestion et d'exploitation qui favorisent l'émancipation économique des femmes.
- ② Face à l'urgence climatique, de nouvelles technologies climato-intelligentes et des systèmes de production innovants se développent. Des technologies déjà largement répandues telles que les panneaux solaires photovoltaïques (PV) pénètrent de plus en plus le marché des pays en développement.
- ③ Des études récentes réalisées dans le cadre du programme GLOW (Gender Equality in a Low Carbon World) démontrent que les activités climato-intelligentes qui innovent dans le domaine du bas carbone et de la résilience climatique ont besoin d'une approche intégrant la dimension de genre pour atteindre leur plein potentiel en termes de durabilité économique et d'impact positif sur le climat.
- ④ Cette note de synthèse s'adresse aux entrepreneurs qui développent des activités bas carbone et résilientes au changement climatique dans les pays en développement, ainsi qu'aux financeurs du secteur public et aux investisseurs d'impact susceptibles de les soutenir.
- ⑤ Le document résume les résultats obtenus par les petites et moyennes entreprises (PME) qui adoptent des technologies innovantes et des pratiques bas carbone et résilientes au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des chaînes de valeur associées.
- ⑥ Il décrit comment les dirigeants de PME peuvent davantage appliquer des approches égalitaires en matière de genre afin de consolider la viabilité et la durabilité de leurs entreprises, et le rôle de soutien que les investisseurs d'impact peuvent apporter.
- ⑦ Les approches intégrant la dimension de genre et l'autonomisation des femmes ne sont pas seulement justes, elles constituent également un modèle de réussite pour les activités intelligentes face au climat.

Auteurs

Karnika Yadav, Mairi Dupar, Joel Onyango, Gillian Faith Achieng, Marame Cissé, Laure Tall, Margarita Beneke de Sanfeliu et les équipes de recherche GLOW (<https://just-transitions.cdkn.org/contributors>)

La perspective de genre

Le terme « perspective de genre » couramment utilisé dans le secteur privé décrit différentes structures, politiques et actions commerciales qui, combinées de diverses manières, contribuent à :

- identifier les obstacles spécifiques auxquels les femmes sont confrontées et déterminer les moyens de les surmonter
- permettre aux femmes exerçant dans le secteur privé d'être des dirigeantes et des chefs d'entreprise efficaces
- garantir un emploi décent aux femmes ou leur permettre de s'investir dans des activités économiques à plus forte valeur ajoutée
- pousser les entités du secteur privé à offrir des avantages intéressants et accessibles aux femmes.

Les PME à l'honneur dans l'action climatique

L'accord de Paris (2015) a marqué un tournant dans la volonté politique mondiale de lutter contre le changement climatique. Dix ans plus tard, les mesures prises par les pays restent toujours largement insuffisantes pour atteindre l'objectif d'une augmentation de température limitée à 1,5°C. Néanmoins, les politiques gouvernementales et les stratégies du secteur privé lient de moins en moins la croissance économique aux émissions de gaz à effet de serre.

Les petites et moyennes entreprises (PME), qui constituent la vaste majorité des entités du secteur privé dans les pays en développement, sont de plus

en plus nombreuses à vouloir innover en matière de solutions intelligentes face au climat.

C'est en partie ce qu'a démontré le programme GLOW (Gender Equality in a Low Carbon World) 2021–2024, qui comprenait 12 projets de recherche-action menés dans 17 pays en développement, ainsi qu'une plateforme de partage de connaissances¹.

Tous les projets ont plus ou moins étudié comment réduire ou éviter les émissions. De nombreuses initiatives GLOW ont fait intervenir des PME et des associations de producteurs, dans l'objectif de développer de nouvelles technologies climatiques et des modèles de prestation de services innovants. Il s'agissait par exemple de² :

- l'aquaculture multi-trophique intégrée pour les algues et les poissons³
- systèmes de production en circuit fermé tels que l'aquaponie et l'hydroponie
- l'élevage de la mouche soldat noire pour la production d'engrais à haut pouvoir fertilisant, à partir de déchets organiques.

Le programme GLOW s'est également penché sur les moyens d'amener les productrices et les entrepreneures à adopter davantage des technologies bas carbone éprouvées et reconnues, telles que les systèmes solaires photovoltaïques (PV) pour l'irrigation. Un autre objectif était d'améliorer l'utilisation par les agricultrices de technologies leur permettant de répondre aux exigences des marchés extérieurs, notamment aux exigences de l'Union européenne en matière de traçabilité des produits.

Femme vendant des tomates. © Omotayo Tajudeen | Pexels





Entrepreneure en action, culture des algues marines, Projet Blue Empowerment, Kenya. © Fiona Makayoto | ACTS

Les projets GLOW ont permis à ces entreprises innovantes d'une part de mettre en place des approches tenant compte de la dimension de genre, et d'autre part d'appliquer une série de mesures d'autonomisation des femmes qui se renforcent mutuellement⁴ :

- ▮ identifier les obstacles liés au sexe qui empêchent les femmes de devenir des productrices, des prestataires et/ou des employées performantes, et prendre des mesures visant à éliminer ces obstacles structurels
- ▮ instaurer ou renforcer des politiques de ressources humaines intégrant la dimension de genre
- ▮ augmenter la proportion des femmes aux postes de direction et d'encadrement
- ▮ promouvoir une culture d'entreprise qui repose sur des croyances et des comportements non discriminatoires et favorables à l'émancipation des femmes
- ▮ lutter contre les préjugés inconscients, les

normes sociales et les comportements qui limitent la participation des femmes et promouvoir l'implication de toutes les parties prenantes au renforcement des capacités des femmes dans les chaînes de valeur, notamment par le biais de formations régulières axées sur l'égalité des sexes et d'activités de renforcement des capacités des employés

- ▮ diversifier les activités commerciales de manière à mieux intégrer les femmes en tant que productrices et clientes de la chaîne d'approvisionnement
- ▮ fournir un accès et une formation aux femmes employées/entrepreneurs pour a) renforcer leurs compétences dans l'utilisation des technologies climato-intelligentes, b) renforcer leur leadership, leur gestion d'entreprise et leurs compétences financières, etc) accroître leur utilisation des plateformes numériques pour l'achat d'intrants respectueux du climat et l'apprentissage de pratiques de production climato-intelligentes.

Résultats de l'application d'une perspective de genre aux activités intelligentes face au climat

L'application de la perspective de genre et des approches d'autonomisation des femmes décrites ci-dessus a permis aux PME d'Afrique et d'Amérique latine de bénéficier des avantages suivants :

Un apprentissage accéléré et une meilleure efficacité des technologies climato-intelligentes déployées⁵

Le fait de cibler intentionnellement les femmes et de développer leurs capacités dans le domaine de l'aquaculture multitrophique intégrée pour les algues et les poissons sur la côte du Kenya a permis d'accroître les rendements et la durabilité des activités. En effet, le projet Blue Empowerment a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

« Dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, les femmes et les hommes ont souvent des rôles, des connaissances et des compétences différents, qui peuvent être mis à profit pour améliorer la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets. Par exemple, dans de nombreuses sociétés, les femmes interviennent traditionnellement dans la transformation et la commercialisation des produits issus de l'aquaculture, tandis que les hommes s'occupent davantage des aspects liés à la production et à la récolte. En reconnaissant et en intégrant ces compétences et ces rôles différenciés selon le sexe, le projet a contribué à plus d'efficacité, de productivité et d'équité sociale. ⁶



Femme entrepreneure
présentant des produits
finis à base d'algues, Kenya. ©
Fiona Makayoto | ACTS

Toujours au Kenya, l'entreprise Aquarech Ltd a introduit l'utilisation des cages pour produire et mieux gérer les poissons. L'entreprise a constaté que le fait d'œuvrer activement pour l'autonomisation des femmes en soutenant leur participation à la production et à la commercialisation a « le potentiel d'augmenter les revenus des entreprises du secteur grâce à un approvisionnement plus fiable des prestataires agricoles majoritairement féminins et à de meilleurs taux de remboursement des crédits accordés. »⁷ Grâce à la technologie numérique, le système surveille l'alimentation des poissons, le débit et la température de l'eau, et présente ces informations aux pisciculteurs via l'application. Ce système de production intégré et intelligent face au climat vise à :

- fournir des techniques de précision qui évitent la suralimentation ou la sous-alimentation des poissons et contribuent à réduire l'impact de l'alimentation sur les systèmes écologiques des masses d'eau
- rendre l'alimentation plus efficace et réduire l'envasement des étangs, de manière à préserver l'équilibre écologique (en particulier les niveaux d'oxygène) dans les étangs.
- offrir aux pisciculteurs la possibilité de suivre à distance les cycles de production.

L'entreprise a choisi de faire participer les femmes à la chaîne d'approvisionnement et a conclu des contrats pour la production de poisson avec cinq groupes de femmes (composés chacun de 15 à 20 agricultrices). Outre le développement des activités, l'autonomisation des femmes présente des avantages sur le plan social. L'application Aquarech permet aux commerçantes de se procurer

du poisson de manière formelle et sûre. Cela réduit leur vulnérabilité face aux normes « fish for sex » omniprésentes, dégradantes et nuisibles qui sévissent dans la région, et qui contraignent les commerçantes à offrir des rapports sexuels aux hommes en échange de poissons à vendre. L'application aide les commerçantes à gérer des points de distribution de poisson qui desservent directement les communautés à faibles revenus, améliorant ainsi l'accès des acheteurs individuels (dont 60 à 80 % sont des femmes) aux sources de protéines que sont les poissons.^{8,9}

En Amérique centrale, les initiatives permettant aux productrices de suivre leur empreinte carbone constituent une excellente stratégie pour pérenniser l'accès au marché. L'Union européenne, un marché clé pour le cacao et d'autres produits d'Amérique centrale, a adopté de nouvelles lois en matière de traçabilité. À partir de 2025, les entreprises importatrices vers l'UE devront démontrer que les produits importés répondent à des exigences d'intégrité environnementale.¹⁰ Au Nicaragua, un grand exportateur de cacao a aidé à développer une application destinée à ses fournisseurs, principalement des petits exploitants agricoles, afin de suivre leur utilisation d'intrants agricoles et de prouver leurs faibles émissions de carbone. Une partie essentielle de cette stratégie a consisté à sensibiliser à la parité hommes-femmes et à former les dirigeantes de petites exploitations de la chaîne d'approvisionnement. Sans une approche intégrant la dimension de genre, ces entreprises pourraient prochainement se voir refuser l'accès à des marchés internationaux importants.

De meilleurs rendements agricoles

Dans les pays en développement, les agriculteurs sont en grande partie des femmes, et leur productivité est généralement plus faible en raison d'obstacles liés à leur sexe. Cibler ce type d'obstacles par le biais d'approches d'autonomisation des femmes, tout en appliquant des technologies et des pratiques bas carbone et résilientes face au climat, génère de la productivité et des rendements stables et durables dans le secteur.

Les normes sociales limitent généralement le pouvoir de décision des femmes en matière d'agriculture, ainsi que leur accès aux intrants agricoles et aux biens de production tels que la terre. Selon une étude de la FAO, la productivité agricole en Afrique subsaharienne pourrait augmenter de 20 % si les femmes avaient un accès égal aux intrants et à la terre¹¹.

Permettre aux femmes de prendre des décisions agricoles et leur donner accès aux intrants et aux technologies bas carbone a eu d'excellents résultats, comme l'illustrent les exemples suivants.

Au Sénégal, combler le fossé entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'énergie est une priorité nationale qui se traduit dans les politiques. Les horticultrices sénégalaises qui ont adopté l'irrigation à énergie solaire photovoltaïque parviennent désormais à irriguer leurs cultures en 7,03 heures par jour, contre 7,70 heures par le passé. Elles peuvent ainsi consacrer plus de temps à d'autres activités économiquement productives (ou se reposer et s'occuper des tâches ménagères, ce qui leur permet de mieux concilier leur vie professionnelle et leur vie privée).¹² Sur le plan financier, l'adoption de l'énergie solaire a un impact positif important sur les revenus agricoles et les coûts d'irrigation des horticultrices. Contrairement aux autres, les horticultrices qui utilisent les technologies solaires ont augmenté leurs revenus agricoles de plus de 200 000 FCFA (335 dollars) et réduit leurs coûts d'irrigation d'environ 125 000 FCFA (209 dollars). L'adoption de l'irrigation à énergie solaire a des effets positifs sur la productivité et la rentabilité des activités. Il convient toutefois de noter que les revenus des femmes restent globalement inférieurs à ceux de leurs homologues masculins utilisant les panneaux solaires photovoltaïques.¹³

L'aquaponie et l'hydroponie ont suscité un grand intérêt de la part des agricultrices d'Afrique de l'Est car ces technologies sont bien adaptées à la culture maraîchère – essentiellement effectuée par les femmes. Les coûts de démarrage d'une ferme hydroponique sont relativement élevés ; l'accès limité des femmes à l'information et au financement freine leur adoption de ce type de culture. Au Rwanda, Green Harvest a délibérément facilité l'accès des femmes et des jeunes de la communauté aux technologies. L'entreprise a également facilité l'accès au financement et a mis en place des systèmes de prêts préférentiels pour permettre aux femmes de s'équiper en technologies. Les rendements et la résilience climatique des systèmes hydroponiques sont impressionnants. Selon le ministère rwandais de l'Agriculture, la culture hydroponique peut aider les agriculteurs à récolter jusqu'à 500 tonnes de cultures par hectare, soit un volume beaucoup plus important qu'avec les méthodes traditionnelles. La culture hydroponique utilise jusqu'à 90 % moins d'eau que les méthodes agricoles traditionnelles, pour une croissance des plantes 30 à 50 % plus rapide.¹⁴



Les agricultrices continuent d'avoir des taux de productivité inférieurs à ceux des hommes, non pas parce qu'elles sont moins efficaces, mais parce qu'elles ont moins accès que les hommes aux intrants agricoles, à la propriété foncière et aux marchés des produits. En apportant aux acteurs féminins des solutions transformatrices en matière de genre, les entreprises du secteur privé ont amélioré la productivité et l'autonomie économique des consommatrices, des bénéficiaires, des employées ou des partenaires de la chaîne de valeur, tout en assurant une transition bas carbone.¹⁵



Serre hydroponique.
© beau.unruh | Flickr

Des aides ciblées de l'État peuvent permettre aux femmes de s'engager dans des secteurs bas carbone.

L'expérience d'une coopérative économique de femmes en Guinée démontre que des investissements publics ciblés peuvent contribuer à lever les obstacles financiers à l'entrée des femmes dans l'agriculture à énergie solaire, et ainsi stimuler leur esprit d'entrepreneuriat. L'union maraîchère Tangama Market Gardening Union, composée exclusivement de femmes, a reçu une subvention pour l'acquisition d'un système d'irrigation alimenté par des panneaux solaires photovoltaïques. Par conséquent, les revenus agricoles de ses membres ont augmenté et leur charge de travail a diminué, ce qui leur a permis de réaffecter du temps à d'autres tâches. Le projet *Transition énergétique en Guinée et au Sénégal en faveur de l'autonomisation économique des femmes grâce à la filière horticole dans un contexte post-Covid* a permis de démontrer que les prêts à faible taux d'intérêt et les subventions directes sont des catalyseurs d'activités qui peuvent jouer un rôle crucial dans les approches fondées sur l'égalité des sexes.¹⁶ La coopération internationale en matière de développement est également très importante. Les financements publics nationaux et internationaux peuvent donc grandement contribuer à libérer le potentiel du secteur privé.

Une meilleure livraison du dernier kilomètre¹⁷

Intelcap est un organisme de conseil aux entreprises qui a aidé huit PME d'Afrique de l'Est à appliquer une perspective de genre à leurs activités bas carbone. Cinq de ces PME ont développé de nouveaux produits et services destinés aux clientes, aux distributrices et aux fournisseurs. Afin d'attirer davantage d'agricultrices, les huit PME ont réorganisé leur stratégie marketing et leurs processus de livraison aux clients par le biais de canaux en ligne et hors ligne. Ces mesures intégrant la dimension de genre ont permis aux entreprises d'accéder à d'importants marchés jusqu'ici inexploités. Par exemple, Griincom Kenya, une entreprise qui recycle les déchets organiques en engrais, a créé et mis en œuvre un plan d'action pour la livraison du dernier kilomètre, qui comprenait l'acquisition d'une camionnette de livraison et l'embauche d'agricultrices en tant que vendeuses à temps partiel.

Ce plan d'action devrait permettre d'augmenter les ventes de 30 % en un an.¹⁸

Attirer plus d'investissements d'impact

La rentabilité attire les investissements : 71 % des PME soutenues par Intelcap ont déclaré avoir attiré des investisseurs d'impact, c'est-à-dire des investisseurs désireux de financer des entreprises qui s'attaquent aux défis sociaux et économiques de leurs communautés. Le soutien à l'investissement axé sur le genre, la préparation et l'accès aux investisseurs fournis par le programme ont aidé les huit PME à lever un total de 1,8 million de dollars américains de financement sur trois ans.¹⁹

Conclusion

Les travaux de recherche de GLOW ont montré que l'adoption d'une perspective de genre est un élément déterminant dans la réalisation des objectifs de rentabilité et de croissance des entreprises bas carbone, qui accroît l'épanouissement et la motivation de la main-d'œuvre.

Les entrepreneurs et les gestionnaires d'activités climato-intelligentes devraient considérer la perspective de genre et les approches d'autonomisation des femmes comme des outils clés pour des processus d'entreprise et des résultats efficaces.

Sur la base des conclusions du programme GLOW, les auteurs conseillent aux investisseurs d'impact d'avoir une approche d'investissement qui intègre la dimension de genre. Les valeurs d'égalité hommes-femmes sont indissociablement liées à la durabilité des entreprises, mais offrent également des avantages sociaux plus larges, comme l'illustrent les cas étudiés.

La synthèse complète des conclusions du programme GLOW est disponible à l'adresse suivante : <https://just-transitions.cdkn.org>

Culture hydroponique de légumes.
© wirestocks
| Freepik





Références

1. Site Web du programme GLOW.
<https://glowprogramme.org/projects>
2. Pour un rapport plus complet sur les conclusions des projets GLOW, veuillez consulter le site de GLOW (2024). *Impliquer les femmes dans les transitions justes*. Disponible à partir du <https://just-transitions.cdkn.org>
3. Les poissons à nageoires constituent « le groupe biologique strictement désigné comme poissons, parfois appelés vrais poissons pour les distinguer des autres espèces aquatiques telles que les mollusques (par exemple la seiche), les crustacés (par exemple l'écrevisse), les échinodermes (par exemple l'étoile de mer) et d'autres animaux (par exemple la méduse), ou de toute autre forme de vie aquatique pêchée ou élevée en aquaculture (par exemple les mollusques et les crustacés) », selon la définition de l'International Seafood Sustainability Foundation.
<https://www.iss-foundation.org/glossary/finfish/>
4. Intellectap (2024). *Réorienter le secteur privé vers des solutions agricoles climato-intelligentes afin de lutter contre les inégalités de genre*, pages 24–25. Document interne. Intellectap Afrique : Nairobi.
5. Achieng et al (avril 2024). *Understanding IMTA Systems in the Context of the Blue Empowerment Project: The Case of Aquaculture of Fish and Seaweed in Kwale and Kilifi Counties*.
https://blueeconomy.acts-net.org/images/publications/Info_Briefs/Understanding-IMTA-Systems.pdf
6. Achieng et al (avril 2024), page 2.
7. Intellectap (2024), page 44.
8. Farm Africa (juin 2016). *Etude du marché de l'aquaculture au Kenya : Kenya Market-led Aquaculture Programme (KMAP)*.
<https://www.farmafrica.org/wp-content/uploads/2024/07/study-of-the-kenyan-aquaculture-market.pdf>
9. Intellectap (2024), page 36.
10. Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts, et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010.
<http://data.europa.eu/eli/reg/2023/1115/oj>
11. FAO (2011). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-11 : Le rôle des femmes dans l'agriculture. Comblant le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement*. Rome: FAO. <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/en/c/426984/>
12. IPAR Sénégal (2024). *Synthèse des résultats du projet de recherche « Transition énergétique en Guinée et au Sénégal en faveur de l'autonomisation économique des femmes grâce à la filière horticole dans un contexte post-Covid »*. Document interne, page 8.
13. IPAR Sénégal (2024), page 8.
14. Pomoni et al. (2023) *Un examen de la culture hydroponique et de l'agriculture conventionnelle basée sur la consommation d'énergie et d'eau, l'impact environnemental et l'utilisation des terres*. MDPI : Énergies 2023,16(4), 1690. <https://www.mdpi.com/1996-1073/16/4/1690>
15. Intellectap (2024), page 14.
16. IPAR Sénégal (2024), page 19.
17. Intellectap (2024), page 26.
18. Intellectap (2024), page 68.
19. Intellectap (2024), page 26.

À propos de GLOW

Gender Equality in a Low Carbon World (GLOW) 2021–2024 est un programme de trois ans financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Le programme soutient la recherche sur les solutions prometteuses pilotées par des femmes pour une économie verte et des actions en faveur du climat.

Douze projets de recherche-action ont été sélectionnés à la suite d'un appel ouvert et concurrentiel, sur la base de leur pertinence par rapport aux défis locaux et de leurs plans clairs pour influencer les politiques et les actions.

Les projets de recherche couvrent 17 pays en Asie du Sud et du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et en Amérique centrale et du Sud. Ils recherchent des innovations pour l'autonomisation économique des femmes et l'action climatique dans l'agriculture, la foresterie, la restauration des terres et le tourisme. Les projets sont dirigés par des experts de recherche locaux, qui collaborent étroitement avec les acteurs susceptibles de mettre en œuvre des solutions. Veuillez consulter le site : <https://glowprogramme.org>



Conception et mise en page :
Ink Design Publishing Solutions, Cape Town



Clause de non-responsabilité.

Ce travail a été réalisé grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international situé à Ottawa au Canada, dans le cadre du programme GLOW (Gender Equality in a Low Carbon World). Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement celles du CRDI, de son conseil d'administration, ni celles des entités qui gèrent le CDKN et GLOW.